Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
033-213300692-20201208-18-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 11/12/2020

www.mairie-le-bouscat.fr

Le Bouscat
Ville à vivre

"Rapport Annuel De la Commission Communale Pour l'Accessibilité aux Personnes Handicapées"

Ville du BOUSCAT

Année 2019-Sept.2020

Rapport proposé à la validation de la Commission d'Accessibilité aux Personnes Handicapées du 22 Septembre 2020 et à la validation du Conseil Municipal XXXXXXXXXX

SOMMAIRE

1. Introduction: 3

2. Données Générales : 4
   2.1 Coordonnées administratives 4
   2.2 Informations Administratives de la CCAPH 4
   2.3 Le Programme Local de l'Habitat (PLH) 5
   2.4 Composition de la Commission 6

3. Bilan de l'existant dans le Domaine du Cadre Bâti (ERP) : 8

4. Le Logement : 8

5. Bilan de l'existant dans le secteur des transports : 9
   a) Les arrêts de TRAM: 9
   b) Les arrêts des BUS: 9
   c) Le MOBIBUS: 10
   d) Les transports Organisés par le Conseil Général: 10

6. Bilan de l'existant dans le domaine de la voirie: 11
   b) Places de stationnement réservées: 11

7. Communication: 13
   Site internet de la Ville : 13

8. Annexes: 14
   a. Extraits de l'Agenda d'Accessibilité Programmée Approuvé, avec l'ensemble des travaux réellement engagés 14
   d.Cartographie du programme d'actions priorisées du Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (PAVE) ..... Erreur ! Signet non défini.

1. Introduction:

La *loi du 11 février 2005*[1] *pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées* a associé les personnes handicapées à la vie communale en instaurant une commission d'accessibilité dont les attributions ont été fixées en son *article 46.*

Article 46 : « dans les communes de 5 000 habitants et plus, il est créé une commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées composée notamment des représentants de la commune, d'associations d'usagers et d'associations représentant les personnes handicapées. Monsieur Le Maire préside la commission et arrête la liste de ses membres. »

(Code général des collectivités territoriales, article L 2143-3)

Les principales missions de la commission sont :

- Dresser le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports ;
- Faire toutes propositions utiles de nature à améliorer la mise en accessibilité de l'existant ;
- Etablir un rapport annuel qui sera présenté en Conseil Municipal puis transmis au Préfet, au Président du Conseil Départemental, au conseil départemental consultatif des personnes handicapées mais aussi à tous les responsables des bâtiments, installations et lieux de travail concernés par le rapport ;
- Organiser un système de recensement de l'offre de logements accessibles aux personnes handicapées.

[1] Pour plus de renseignement, vous pouvez aller sur le site de LEGIFRANCE à l'adresse : http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000809647&dateTexte=

2. Données Générales :

2.1 Coordonnées administratives

Ville du Bouscat
Place Gambetta
BP 20045 – 33491 Le Bouscat Cedex
Tél : 05 57 22 26 90
Courriel :contact@mairie-le-bouscat.fr
Accés : Entrée principale par la place Gambetta

Le Bouscat est une commune située dans le département de la Gironde et Commune membre de Bordeaux Métropole.
Elle est limitrophe des communes de Bordeaux au Sud Est, Bruges au Nord et Eysines à L'ouest.
Le Bouscat bénéficie d'un accès aux réseaux de transports en communs suivants:
- Réseau TBM

- Bus

- Réseau Trans Gironde

Il est possible de consulter la cartographie des lignes de transport en commun qui qui transitent sur la commune sur le site www.Bouscat.fr, lien : http://www.bouscat.fr/45-se-deplacer.html
- Voirie:

La Commune a une superficie de 5,28 Km2 environ et elle compte 65 km de voirie.
Le découpage **en** « Ilots regroupés pour l'information statistique », IRIS découpe le territoire en 9 quartiers :

- Hippodrome – Lafon Feline
- Cheneraie – Lavigne
- Ausone – Les Ecus
- Jean Moulin
- Centre – Ermitage
- La Garenne – Baudin
- Barriere du Medoc
- Marceau – Tivoli
- Jean Jaures Ravezies

Population:
En 2020, la commune comptait 24 328 habitants.

2.2 Informations Administratives de la CCAPH

Cette commission a été créée par le conseil municipal lors de sa séance du 15 décembre 2009.
Son fonctionnement repose sur deux réunions annuelles.

2.3 Le Programme Local de l'Habitat (PLH)

Le Programme Local de l'Habitat intercommunal est mis en œuvre par Bordeaux Métropole.

Le PLH actuel prévoit les mesures suivantes en faveur des personnes Agées et/ou Handicapées:

1.3 Agir face aux besoins liés au viellissement et au handicap

1.3.1 Objectifs

Le viellissement de la population et la nécessité de bien vieillir a plusieurs conséquences sur le phénomène urbain et les besoins en logements :
- La population vieillissante ne dispose plus des mêmes moyens (physiques, financiers) pour entretenir un bien ou pour vivre dans une maison individuelle qui a été construite plusieurs décennies auparavant pour répondre à une famille en cours de constitution ; elle pêut être amenée à rechercher un bien plus petit, moins onéreux et à proximité de commerces, services, moyens de transport, dans une ville où le quarier conjugue l'échelle de proximité :
- La perte progressive d'autonomie nécessite une adaptation du logement et de ses abords, ainsi que que le dévéloppement d'aides permettant le maintien à domicile le plus longtemps possible ;
- Le besoin d'offre spécifique, même si l'entrée en structure est de plus en plus tardive, ne ralentira pas du fait de l'entrée dans le grand âge ds personnes issues des classes d'âges du baby-boom.

1.3.2. Principes d'action

Bordeaux Métropole mêne une politique de soutien à l'adaptation du logement privé, qui est une des priorités du PIG métropolitain, par l'abonnement de droit commun.
Les bailleurs sociaux mettent en place une politique de soutien à l'adaptation des logements locatifs publics (label Aquitanis, Domofrance, Logevie.ect.).
Bordeaux Métropole encourage le développement d'une production de logements locatifs conventionnés adaptée à l'accueil des personnes et ménages âgés s'appuyant sur trois principes :

- Un fléchage des attributions pour la population âgée ;
- Une réflexion sur l'insertion sociale et urbaine de l'opération (services, commerces, desserte) ;
- Une mise en réseau avc les CCAs et professionnels oeuvrant en faveur du maintien à domicile des personnes âgées.

Les bailleurs doivent veiller à favoriser les mutations dans le parc social pour offrir aux personnes âgées, au sein du même quartier, un logement accessibile et mieux adaptés en termes de typologie,ce qui permettra concomitamment la libération de logements familiaux.
En outre, pour que la personne vieillissante ne devienne pas captive de son logement adapté dans un environnement hostile et mal conçu, il convient de penser à des aménagements des espaces publics et privés adaptés et de développer du mobilier urbain adapté à une autonomie réduite : éviter les obstacles, permettre la possibilité de faire des haltes sur les trajets, aménager des lieux de rencontre, ect. (cf. Programme d'orientations et d'actions mobilités).

1.3.3. Modalités de mise en œuvre

La réalisation de cet objectif relève de l'ensemble des actions de chapitres 2 et 3 et s'appuie plus précisément sur :

- Un partenariat avec les collectivités, opérateurs publics et privés du logement, caisses de retraites, association concernées, etc. ;
- Une programmation concernée avec bailleurs et communes ;
- La délégation des aides à la pierre ;
- La stratégie foncière de l'agglomération ;
- Une politique coordonnée de peuplement (cf. action 1..8) ;

- Le développement d'actions inter-génerationnelles, comme le dispositif régional Un Deux Toit ;
- Une politique d'aménagements durables adaptée ;
- Une attention particulière aux mutations des secteurs pavillonnaires.

1.3.4. Déclinaison spatiale

Les déclinaisons comunales du POA (cf. partie 5) précisent les besoins locaux.
De manière générale, il convient de développer une offre de petits logements accessibles, dans le parc locatif social notamment, dans les communes ayant un profil résidentiel et familial marqué, les rendant inaccessibles à des personnes vieillissantes aux faibles ressources et/ou à la mobilité réduite.
Une répartition équilibrée de l'offre doit être recherchée, dans un souci d'éviter une offre trop conséquente dans certains secteurs au détriment d'autres moins dotés. Toutefois, l'ensemble de ces logements et/ou hébergements doit se situer à proximité des services, des centralités et des transports en commun.

1.3.5. Déclinaison financière et partenariale

L'estimation financière de cette action est compromise dans les actions des chapitres 2et 3.
La mise en œuvre de cette action repose sur la mobilisation de tous les acteurs de l'habitat, et, notamment, de partenariats avec le Conseil général de la Gironde, les CCas, les opérateurs publics et privés, les associations concernées, les caisses de retraite, les professionnels agissant en faveur du maintien à domicile des personnes âgées, etc...

2.4 Composition de la Commission

Une commission communale pour l'accessibilité est organisée 2 fois par an. La dernière en date a eu lieu le 22 Septembre 2020.

Invités :

VILLE DU BOUSCAT	M. Maël FETOUH	**Adjoint en charge de la cohésion et de l'innovation social de la famille et du logement – Vice-Président du centre communal d'action social**
VILLE DU BOUSCAT	M. Philippe FARGEON	**Adjoint en charge de l'espace public**
VILLE DU BOUSCAT	M. Alain MARC	**Adjoint en charge de la sécurité et de la mobilité, ancien combattant**
VILLE DU BOUSCAT	M. Thomas BURGALIERES	**Conseiller municipal délégué aux commerces**
VILLE DU BOUSCAT	Mme. Armelle BARTHELEMY	**Conseillère municipale**
VILLE DU BOUSCAT	M. Alain GERARD	**Conseiller municipal**
VILLE DU BOUSCAT	M. Maxime JOYEZ	**Conseiller municipal**
VILLE DU BOUSCAT	M. Hervé DUBERNET	**Directeur général des services**
VILLE DU BOUSCAT	M. Philippe NOUAILHAC	**Directeur général des services techniques**
VILLE DU BOUSCAT	M. Jean-François ALVAREZ	**Responsable du service patrimoine**
VILLE DU BOUSCAT	M. Pascal LALAGUE	**Cellule sécurité**

VILLE DU BOUSCAT	Mme Reirha LOUAFI	**Secrétariat**
VILLE DU BOUSCAT	Mme. Christine GUICHAOUA	**Responsable sécurité, service jeunesse**
BORDEAUX METROPOLE	M. Philippe SINTES	**Référent communal pôle territorial ouest**
BORDEAUX METROPOLE	M. Loïc MALLET	**CHEF DU ST7**

BORDEAUX METROPOLE	M. Philippe LEFEBVRE	**Association des paralysés de France**
	Mme TROADEC	**Association des paralysés de France**
DDTM	M. Alain TIXIER	**Direction départementale des territoires et de la mer**
DDTM	M. Adrien PHILIPON	**Direction départementale des territoires et de la mer**
DDTM	Mme. Lucie CHEVER	**Direction départementale des territoires et de la mer**
	Mme. Odile COLCOMBET	**Présidente audition écoute 33**
	Mme. LACOURREGE	**Société Accesmetrie**
	Mme. Christiane CAZABONNE DINIER	**Représentante indépendante**
	M. Nicolas LACAMBRE	**Représentant indépendant**
	Mme. Josyane CANDELEON	**Représentante indépendante**
	Melle Arlette LIDUENA	**Représentante indépendante**
	M. Claude GAURRY	**Représentant indépendant**
	Mme. Claudia SILVANAVARRETE	**Représentante indépendante**
	Mme. Sylvia BEAUFORT	**Association départementale des amis et parents de personnes handicapées mentales**
	M. Guy LATREIL	**Union national des aveugles et déficients visuels**
	Mme. Cathy LAVAL	**Eveil bouscatais**
	Mme. Lynda BOURGEOISAT	**Association des amis et parents de personnes handicapés mentales**
	Mme BOUCHER	**Représentante indépendante**

3. Bilan de l'existant dans le Domaine du Cadre Bâti (ERP) :

Cette partie recense l'état d'accessibilité des Etablissements Recevant du Public et des logements du Bouscat.

a) Rappel des chiffres :

La ville du Bouscat a terminé en septembre 2009 l'ensemble de ses diagnostics d'accessibilité obligatoires de 1ère à 5ème categories, représentant un patrimoine de **50 bâtiments** et un montant de **1 900 000 €HT,** hors études complémentaires et coût de main d'œuvre pour la mise en conformité.
Les diagnostics ont été mis à jour en 2015 à l'occasion de la réflexion sur la mise en place d'un ADAP.
L'indice d'accessibilité du patrimoine ressortait à 62 %, avec 557 obstacles à lever pour un montant estimatif de travaux de 849 890 €HT.

b) Agenda d'accessibilité programmé :

Commencé en 2016, nous arrivons à la cinquième année de notre agenda d'accessibilité programmé. Ci-dessous les nouveaux taux d'accessibilité depuis 2015. Cf. détail en annexe. Nous rentrons dans la deuxième phase de notre Adap, et avons changé d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage : Accesmetrie.
En annexe, figure également les éléments de synthèse de l'agenda d'accessibilité programmée : estimations financières et planification et détail avancement Ad'Ap.

	2015	2020
Taux d'accessibilité	62%	72%
Obstacles à mettre en conformité	557	380
Montant des travaux restant	858 290 €	540 390 €

4. Le Logement :

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, prévoit que la commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées organise un système de recensement de l'offre de logements accessibles aux personnes à mobilité réduite.

a) Le recensement des logements auprès des bailleurs sociaux présents sur la commune permet de comptabiliser les logements suivants :

RECENSEMENT DES LLS ACCESSIBLES AUX PMR SUR LE BOUSCAT par bailleurs social

Gestionnaire	Nom de la résidence	adresse	Nombre total de logements accessibles ou adaptables PMR	Type de logements					individuel ou collectif	LIVRE
				T1 et T1 bis	T2	T3	T4	T5		
Coligny (1)	Les Cèdres Bleus		1	1					Collectif	OUI
Aquitanis	Molière	rue Molière	2			2			Collectif	OUI
	Square du Péséou	Square du Péséou	2		2				Collectif	OUI
	Le Péséou	angle Mal Lyauteyl/av d'Eysines	10		4	5	1		Collectif	OUI
	La Calypso	rue R. Poincaré	51	8	10	25	8		Collectif	OUI
	Oréa	rue Formigé	25		10	12	3		collectif	OUI
Domofrance (28 62 à venir)	Les Mosaiques	av léon Blum	1		1				collectif	OUI
		Les jardins de Tivoli	27		8	12	7		collectif	OUI
		370 av de Tivoli (vefa crédit agricole)	24		6	16	2		collectif	NON
		372 av de Tivoli (vefa nexity)	18		8	9	1			NON
		270 av de la Libération	20		6	11	3		collectif	NON
Clairsienne	Victor Hugo	av V. Hugo	42		15	13	14		collectif	OUI
	Les Allées	allées de Boutaut	40	40					collectif	OUI
	Les Roseaux	allée de Boutaut	39		1	30	7	1	collectif	OUI
Gironde Habitat	Résidence Isabelle	angle Clémenceau/Libération	37		10	17	8	2	collectif	OUI
	Jean Moulin Audi	rue Caboy	1						collectif	OUI
	Résidence Losange	libération	59	1	8	33	13	4	collectif	OUI
	Jean Moulin	av du mal de Lattre de tassigny	34		10	16	6	2	collectif	OUI
Mésolia (2 et 9 à venir)	Didier Daurat	384 av de la Libération	2		1		1		collectif	OUI
		295 av de la Libération	[illegible]		7	1	1		collectif	NON
Erilia (66 à venir)		Blv Pierre 1er	66		16	40	10		collectif	NON
Vilogia (41 à venir)		Route du Médoc	41		22	14	3	2	collectif	NON
bailleur non défini		SCI Les Ecus d'Or	9		5	4			collectif	NON

b) Le recensement des logements accessibles réalisés par des promoteurs privés permet de comptabiliser les logements suivants

RECENSEMENT DES LOGEMENTS LIBRES ACCESSIBLES AUX PMR SUR LE BOUSCAT

Nom de la résidence	adresse	Gestionnaire	Nombre total de logements accessibles ou adaptables PMR	Type de logements					individuel ou collectif	LIVRE
				T1 et T1bis	T2	T3	T4	T5		
Villa Ausone	95 av Ausone		9	2	4	2	1		Collectif	OUI
Emile Combes	5 rue E. Combes		1			1			Collectif	OUI
Les Ailes de Goya	81-83 av Leon Blum		27	1	25	1			Collectif	OUI
Pavillon Opera	20 rue Gounod		26		8	14	4		Collectif	OUI
Theodora	1 rue Coudol		16		4	6	3	3	Collectif	OUI
Epsom	148 blv Lyautey		5		3	2			Collectif	OUI
Le Renaissance	184 av de la Liberation		28		14	7	4	3	collectif et individuel	OUI
Le Clos du Bouscat	83 rue Bonnaous		10		5	3	2		collectif et individuel	OUI
délivrance PC 2015										
Le Regent	272 av de Tivoli		5		3	2			collectif	OUI
Domaine de Cydonia	75-79 av Leon Blum		54	3	27	15	9		collectif et individuel	OUI
Residence Hermes	270-274 av de la Liberation		21						collectif	OUI
Residence Collection (ex renault)	av de la Liberation		329						collectif	NON
LP promotion	140 blv lyautey		11		6	1	3	1	collectif	OUI
délivrance PC 2016										
CREDIT AGRICOLE	370 avenue de Tivoli		33						collectif et individuel	NON
SOLTECHNIC IMMOBILIER	10 rue Châteaubriand		10			3	4	3	collectif et individuel	NON
SCCV LE BOUSCAT	387 - 387 bis avenue d'Eysines		28	1	1	17	9		collectif et individuel	OUI
délivrance PC 2017-2018										
Kaufmar	83 blv Pierre Premier		73		23	23	16	11	collectif	NON
VINCI	202 av de la Liberation		26		11	7	6	2	collectif	OUI
Lamotte	159 av du Pdt R. Schuman		16		4	4	5	3	collectif et individuel	NON
Vealis	96 av Léon Blum		14		1	9	4		collectif	OUI
Saixo	155 rue R. lavigne		14			10	4		maisons jumelées	NON
Severini	305 av de la Liberation		12			1		11	maisons jumelées	NON
Nexity	172 av de Tivoli		9				7	2	maisons	OUI
VINCI	126 Route du Médoc		75		25	31	15	4	collectif	NON
Cassou Promotion	295 av de la Liberation		19		6	5	6	2	collectif	NON
			Délivrance PC 2019-2020							
SCI Les Ecus d'Or	25 rue des Ecus		22	4	8	6	4		collectif	NON
Anthalios	278 av de la Libération		38		9	16	11	2	collectif	NON

5. Bilan de l'existant dans le secteur des transports :

a) Les arrêts de TRAM:

Les stations Tramway sont récentes et répondent aux principales exigences de la loi et de l'arrêté de voirie auxquelles elles se rapportent (ERP/IOP).
Leur configuration prend en compte la pente des accès aux stations (≤ 5%), les cheminements piétons (≥ 1.40m), la bande d'éveil et de vigilance présente sur la longueur du quai de station.
Les informations y sont données de manière visuelle et sonore, ...
Les stations tramway sont globalement accessibles.
Des descriptions sur l'information des voyageurs, la sécurisation du cheminement et la prise en compte du contraste visuel nécessitent d'être améliorés.

- Ligne de Tramway : La ligne C dessert le Sud Est au niveau des allées de Boutaut avec la station "Place Ravezies – Le Bouscat".

Ligne de Tramway D : Mise en service le 14 décembre 2019.
Les arrêts desservis sont :

- Hippodrome
- Champs de courses - Treulon
- Sainte Germaine
- Les Écus
- Mairie du Bouscat
- Calypso
- Courbet
- Barrière du Médoc

b) Les arrêts des BUS:

Tous les autobus renouvelés sont systématiquement équipés de palettes rétractables, avec des emplacements réservés à l'intérieur des bus offrant des services spécifiques à la portée des personnes en fauteuil roulant. Bordeaux Métropole poursuit ainsi son engagement de rendre le réseau Tbc totalement accessible.
Actuellement, plus d'une quarantaine de lignes sont équipées à 100% d'autobus accessibles.

Ces autobus sont signalés par un logo spécial en façade du bus.

Pour monter dans l'autobus
L'accès s'effectue grâce à une palette rétractable située au niveau de la deuxième porte, qu'il s'agisse de véhicules standards ou articulés.
Un bouton extérieur d'ouverture de porte est situé à proximité de celle-ci.

A l'intérieur de l'autobus
Un espace spécifique est réservé pour accueillir une personne en fauteuil roulant. Des places sont également réservées aux personnes à mobilité réduite. Merci de faciliter l'accès à ces espaces, et de laisser votre place à toute personne présentant des difficultés à la station debout!

Pour demander l'arrêt
A l'intérieur de l'autobus, l'emplacement réservé aux personnes en fauteuil roulant est équipé d'un bouton de demande d'arrêt permettant d'alerter directement le conducteur.

c) Le MOBIBUS:

Mobibus, le service dédié au transport de voyageurs à mobilité réduite.
Le service Mobibus, en complément du réseau Tbc, participe quotidiennement à faciliter les déplacements des personnes à mobilité réduite sur le territoire de Bordeaux Métropole.
Mobibus, service de Transport à la demande dessert les 28 communes de Bordeaux Métropole 364 jours par an.

d) Les transports Organisés par le Conseil Général:

Le Système d'Information Voyageurs transgironde.fr

Il est destiné à tous pour **fluidifier les trajets et simplifier le quotidien. Il calcule votre trajet**. Il prend en compte les horaires et les lignes régulières de **tous les transports publics du département** : le Réseau TransGironde, les bacs maritimes, les services de transports de proximité de toutes les communes, y compris les réseaux Tbc, Baïa et Libus, services JetBus, et TER Aquitaine.

En renseignant vos adresses de départ et d'arrivée, vous êtes renseigné à la carte sur votre parcours, sur sa durée et son coût.
Le site transgironde.fr vous propose un **itinéraire complet en incluant les trajets piéton**. Vous pourrez choisir le plus rapide ou celui comportant le moins de changements. Il ne vous reste qu'à imprimer les étapes de votre trajet ainsi que sa carte détaillée.

La plupart des transports proposés par le système d'information voyageurs sont des lignes régulières, accessibles immédiatement et sans réservation. Afin de satisfaire le plus grand nombre, TransGironde propose également des trajets à la demande, mis en place à partir d'un seul voyageur. Ils sont signalés sur le site par un pictogramme qui vous invite à réserver votre transport par téléphone.

* Les services à la demande sur les lignes du réseau

Sur le réseau TransGironde, certains horaires circulent **« à la demande »**, ce qui signifie qu'ils ne sont déclenchés que si au moins un usager en fait la demande.
Comment ça marche ?
Pour déclencher le service, il vous suffit d'effectuer une **réservation téléphonique**, au plus tard la veille de votre déplacement, avant 18 h auprès du Service Information Voyageurs au **0974 500 033** et le vendredi avant 18h pour un départ le lundi.
Lors de cet appel, vous indiquerez l'**horaire** et le **point d'arrêt** choisis dans la fiche horaire.

6.Bilan de l'existant dans le domaine de la voirie:

L'ensemble des documents du PAVE est consultable aux services techniques et urbanisme de la Mairie du Bouscat.

Service Technique et urbanisme – Mairie du Bouscat : **9 rue Coudol**

a) Travaux liés au PAVE :

- **2019 :**

Avenue Aristide Briand : fiche 3.9 (revêtement de chaussée) – estimé 110k€ Victor Hugo : fiche 3.4 (revêtement de chaussée) – estimé 41k€
Rue des Ecus : fiche 2.3 (revêtement de chaussée) – estimé 28k€
Rue Bert : réalisation d'une zone de rencontre
Rue Viaud : réalisation d'une zone de rencontre

- **2020 :**

Rue Blum, Rue Molière, place Gambetta

- **2021 :**

Rue Paul Bert : Réfection totale de la rue (commencement des travaux Mai 2020).
Trottoir : Rue Baudin prolongée, Boileau, rue Raymond Lavigne

b) Places de stationnement réservées :

Le recensement des emplacements réservés au stationnement des Personnes à Mobilité Réduite permet de comptabiliser les places de stationnement ci-dessous :

PLACE PMR SUR LE BOUSCAT

NOM DES VOIES	NUMEROS
Rue RIGAL	12, 31, 72
Rue RIGAL	43
Rue RIGAL	47
Rue Condorcet	3
Rue Abel	9
Rue Abel	13
Rue Gabriel Peri	21
Rue Branly au droit de l'école	entrée J-Jaures
Avenue Aristide Briand	Face 121/ à l'angle (en cours de programmation)
Avenue Jules Guesde	178 / 65 (en cours de programmation)
Avenue Jules Guesde	24
Rue Théophile Gautier	6
Avenue Gauthier Lagardère	10

Rue Lamothe	2
Rue Hoche	38
Rue Hoche	6
Rue Baudin	face rue Samazeuil (2 places) / 76
Rue Henri Barbusse	23
Impasse Pompière	RPA Mieux Vivre
Rue Pompière	1
Rue Henri Grossard	61
Rue Jean Brouillon	29
Rue Bertand Hauret 2 places	Face 13
Place Bertand Hauret	1 place PMR
Avenue De Tivoli	205 / 62 (2 places), au droit du 50, au droit du 40
Rue Bourbaki	42
Rue Marceau	Face 88, Face 86
Rue Amiral Courbet	49 et 55
Avenue Robert Schuman	Face 115
Avenue Robert Schuman	Face 129
Avenue de La Libération	145
Cours Louis Blanc	Face 2
Place Gambetta 2 places	Mairie
Rue Formigé	face au 37
Rue Formigé	au droit du magasin Carrefour City
Avenue Léon Blum	86
Rue des Ecus	15
Rue Ferdinand De Lesseps	entée SBUC
Rue Descarte	Face 20
Rue Camille Maumey	Face 9
Rue Buscaillet	Face 14
Rue Raymond Lavigne	Face 48
Rue Raymond Lavigne	Face 70
Rue Raymond Lavigne	78
Rue Kennedy	Face 70

Avenue Leo Lagrange	4
Rue Marx Dormoy	face N°22
Rue Marx Dormoy	face N°2
Rue Pasteur	N°34
Rue Laharpe	92
Rue Laharpe	37
Rue Laharpe	22
Avenue d'Eysines	53
Avenue Général Leclerc	24
parking J. Ferry	3 places
parking Formigé	4 places
parking Dennery	2 places
parking Denis	3 places
parking des Ecus	8 places
Anatole France	face au 107
Anatole France	18
Sadi Carnot	35
rue T. Gautier	au droit du centre commercial
Rue Formigé	au droit de l'entrée de la Médiathèque
Avenue d'Eysines	7 et 9
Avenue Pierre Brossolette	Face au 52
Rue E. Royer	Au droit du 15
Rue Ali Chekkal	11

Etudes demandées : Bourdette et Lescher. Stationnement en chicanes
1: Commandant d'Aussy,
2 : Pierre Brossolette. (PN) comme rue Pasteur ? STOP aux débouchés de Pressensé

7. Communication:

Site internet de la Ville :

La version du site internet de la ville du Bouscat est « accessible », au sens de la loi du 11 février 2005 sur l'accessibilité numérique, qui impose aux sites internet publics de respecter certains critères techniques, en particulier, leur consultation à travers les outils mis à disposition des déficients visuels : moteurs de synthèse vocale et claviers adaptés.
En effet, l'article 47 de cette loi énonce : « Les services de communication publique en ligne des services de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements publics qui en dépendent doivent être accessibles aux personnes handicapées ».Le site de la Ville du Bouscat répond aux exigences d'accessibilité pour personnes handicapées en respectant les normes du W3C , et le référentiel général d'accessibilité pour les administrations (RGAA) élaboré par la direction générale de la modernisation de l'État (DGME).

8. Annexes:

a. Extraits de l'Agenda d'Accessibilité Programmée Approuvé, avec l'ensemble des travaux réellement engagés

Tableau 3

	Estimation financière de la mise en accessibilité (€TTC)	Travaux réellement engagés
Année 1 (2016)	106 695 €	102 950 €
Année 2 (2017)	76 315 €	70 074 €
Année 3 (2018)	79 775 €	143 717 €
Total des 3 premières années	262 785 €	316 741 €
Année 4	96 320 €	-
Année 5	71 285 €	-
Année 6	76 830 €	-
Année 7	96 010 €	-
Année 8	111 930 €	-
Année 9	134 730 €	-
TOTAL	849 890 €	-

	Estimation financière de la mise en accessibilité (€ HT)
Année 1	106 695 €
Année 2	76 315 €
Année 3	79 775 €
Période 2 (Année 4, 5 et 6)	244 435 €
Période 3 (Années 7, 8 et 9)	342 670 €
TOTAL	849 890 €

b. Planning de réalisation de l'Ad'AP

N° Site	SITE	PERIODE 1			PERIODE 2			PERIODE 3		
		2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
37	35 - Mairie									
13	10 - Maternelle Ermitage									
15	12 - Maternelle Chenille Verte									
16	13 - Maternelle Lafon Féline									
23	21 - CCAS									
40	38 - Parc de l'Ermitage - Salle de spectacle									
12	9 - Centre de loisirs de la Chêneraie - salle du carré									
14	11 - Ecole Primaire Lafon Féline									
18	15 - Crèche Chenille verte									
34	32 - JLN - Locaux associatifs de la Chêneraie									
46	47 - Bureaux subaquatique et cyclisme									
47	48.1 - Marché - local placier et local pédestre									
22	19 - Bibliothèque pour enfants									
6	5.1 - Ecole primaire du centre 1									
7	5.2 - Ecole primaire du centre 2									
32	30 - Crèche Mosaïque									
33	31 - Halte garderie et crèche familiale Mosaïque									
3	3.1 - Tribune et vestiaires des Ecus									
35	33 - Ecole de musique									
36	34 - Maternelle Centre									
39	37 - Parc de l'Ermitage - Local boulistes									
41	42 - Bureau Info Jeunesse (BIJ)									
44	44 - Parc de la Chêneraie									
45	45 - Parc de l'Ermitage									
48	48.2 - Sanitaire public - Rue Baudin									
49	49 - Bois de l'Hippodrome									
1	1 - Eglise Sainte-Clotilde									
2	2 - Salle des sport des Ecus									
5	4 - Stade Jean Jaurès									
28	26 - Crèche Trotte Menu - Résidence du champ de course									
29	28.1 - Cimetière									
30	28.2 - Cimetière (locaux)									
31	29 - Appartement d'accueil des Pélerins									
38	36 - Maison de quartier									
24	22 - Pavillon									
25	24 - Association des familles bouscataises									

Document Annexe au CERFA 15246*01

26	25.1 - Centre administratif Commissariat									
27	25.2 - Centre administratif Co-working et CCAS									
4	3 - Stade des Ecus - BMX et club des municipaux									
8	6.1 - Maternelle - Groupe scolaire Jean Jaurès									
9	6.2 - Primaire - Groupe scolaire Jean Jaurès									
10	7 - Piscine									
11	8 - Gymnase de la Filolie									
50	50 - Parc Arnstadt									
21	18 - ALSH des Ecus									
42	43.1 - Club house et vestiaires - Stade Jean Deycard									
43	43.2 - Court de tennis Stade Jean Deycard									
17	14 - Centre omnisport Jean Martial									

Légende :

Etudes *Travaux*

5.4 - ÉLEMENTS DE SYNTHESE DE LA PROGRAMMATION

		Nombre d'établissement ou installations pour lesquels la mise en accessibilité est achevée dans l'année ou la période					
		1e cat	2ème cat	3ème cat	4ème cat	5ème cat	IOP
Période 1	Année 1	1			2	3	
	Année 2				2	3	1
	Année 3		2			3	
Période 2			3			11	5
Période 3				4	1	4	3
	TOTAL :	1	5	4	5	24	9

c) Détail avancement Ad'Ap

INFORMATIONS SITE		RESULTATS MISE A JOUR 2015				RESULTATS MISE A JOUR 2020								DEROGATION
N° Site	NOM DU SITE	Taux global accessibilité	Taux accessibilité potentiel	Nbre obstacle *	Montant travaux *	Taux global accessibilité	Taux accessibilité potentiel	Nbre d'obstacles réalisés *	Nbre d'obstacle restant *	Montant travaux réalisés ou supprimés *	Montant travaux restant *	Commentaires	Attestation	Nbre
1	1 - Eglise SainteClotilde	60%	87%	7	4 230 €	75%	87%	4	3	3 630 €	600 €	En attente retour AT Travaux finalisés fin 2020	fin 2020	1
2	2 - Salle des sport des Ecus	47%	89%	18	18 830 €	56%	89%	6	12	5 820 €	13 010 €	En attente retour AT Travaux finalisés fin 2020	fin 2020	2
3	3.1 - Tribune et vestiaires des Ecus	54%	100%	25	43 740 €	76%	100%	12	13	31 930 €	11 810 €	En attente retour AT Travaux finalisés fin 2020	fin 2020	0
4	3 - Stade des Ecus - BMX et club des municipaux	59%	68%	7	17 210 €	59%	68%	0	7	0 €	17 210 €	Travaux prévus pour 2022	2022	2
5	4 - Stade Jean Jaurès	94%	100%	2	13 800 €	94%	100%	0	2	0 €	13 800 €	Devis en cours / Travaux 2021	2021	0
6	5.1 - Ecole primaire du centre 1	68%	100%	22	41 545 €	79%	100%	8	14	26 915 €	14 630 €	Non trouvé AT transmis avis DDTM le 05/03/2020	1er semestre 2021	1

7	5.2 - Ecole primaire du centre 2	59%	90%	25	25 950 €	71%	90%	10	15	14 990 €	10 960 €	Non trouvé AT transmis avis DDTM le 05/03/2020	1er semestre 2021	2
8	6.1 - Maternelle - Groupe scolaire Jean Jaurès	90%	100%	5	6 800 €	90%	100%	0	5	0 €	6 800 €	Travaux prévus pour 2022	2022	0
9	6.2 - Primaire - Groupe scolaire Jean Jaurès	94%	100%	5	10 320 €	94%	100%	0	5	0 €	10 320 €	Travaux prévus pour 2022	2022	0
10	7 - Piscine	70%	100%	13	5 700 €	70%	100%	0	13	0 €	5 700 €	restructuration en 2022 (études APS commencées)		0
11	8 - Gymnase de la Filolie	69%	100%	11	17 720 €	69%	100%	0	11	0 €	17 720 €	Travaux prévus pour 2022	2022	0
12	9 - Centre de loisirs de la Chêneraie - salle du carré	50%	98%	27	26 655 €	52%	98%	1	26	0 €	26 655 €	Non trouvé AT transmise avis DDTM le 05/03/2020	1er semestre 2021	1
13	10 - Maternelle Ermitage	56%	100%	9	17 850 €	61%	100%	1	8	2 500 €	15 350 €	AT acceptée	1er semestre 2021	0
14	11 - Ecole Primaire Lafon Féline	57%	100%	30	41 460 €	72%	100%	11	19	7 400 €	34 060 €	AT acceptée	1er semestre 2021	0
15	12 - Maternelle Chenille Verte	70%	100%	5	2 400 €	76%	100%	1	4	400 €	2 000 €	AT acceptée	1er semestre 2021	0
16	13 - Maternelle Lafon Féline	55%	100%	22	27 250 €	71%	100%	8	14	12 520 €	14 730 €	AT acceptée	1er semestre 2021	0
17	14 - Centre omnisport Jean Martial	24%	100%	47	99 700 €	24%	100%	0	47	0 €	99 700 €	Restructuration prévue étude en cours début travaux fin 2020		0

18	15 - Crèche Chenille verte	83%	100%	7	4 800 €	98%	100%	6	1	4 800 €	0 €	AT acceptée	1er semestre 2021	0
19	16 - Maternelle La Providence	50%	100%	13	20100 €	-	-	0	0	0 €	0 €	Vendu	-	-
20	17 - Crèche et RAM La providence	48%	100%	19	14930 €	-	-	0	0	0 €	0 €		-	-
21	18 - ALSH des Ecus	54%	100%	9	25 130 €	64%	100%	2	7	0 €	25 130 €	AT transmise pour fin 2020 Travaux pour 2021	2021	0
22	19 - ~~Bibliothèque pour enfants~~ - AFB	77%	100%	7	5 320 €	90%	100%	4	3	4 280 €	1 040 €	Devenu l'AFB AT déposée en attente retour	fin 2020	0
23	21-CCAS	49%	100%	10	4 970 €	-	-	0	0	0 €	0 €	Ce bâtiment a été supprimé	-	0
24	22 - Pavillon	26%	67%	13	26 790 €	26%	67%	0	13	0 €	26 790 €	AT transmise pour fin 2020 Travaux pour 2021	2021	1
25	24 - ~~Association des familles bouscataises~~ bouscat international / Art2scène	59%	100%	13	24 730 €	50%	75%	6	7	19 480 €	5 250 €	Devenu bouscat international / Art2scène AT transmise pour fin 2020	2021	4
26	25.1 - Centre administratif Commissariat	76%	100%	7	17 310 €	76%	100%	6	1	16 130 €	1 180 €	6 obstacle supp AT transmise pour fin 2020 Travaux pour 2021	2021	0
27 ?	25.2 - Centre administratif Co-working ~~et CCAS~~	86%	100%	2	8 000 €	86%	100%	2	0	8 000 €	0 €	AT transmise pour fin 2020 Travaux pour 2021		0

	CCAS					58%	100%	-	8	-	devis en cours	AT transmise pour fin 2020 Travaux pour 2021	2021	0
28	26 - Crèche Trotte Menu - Résidence du champ de course	83%	100%	2	3 850 €	100%	100%	2	0	3 850 €	0 €	AT déposée en attente retour	fin 2020	0
29	28.1 - Cimetière	61%	100%	1	950 €		100%		1		950 €	Voir avec Bordeaux métropole	2021	0
30	28.2 - Cimetière (locaux)	72%	100%	1	950 €	100%	100%	1	0	950 €	0 €	AT acceptée	fin 2020	0
31	29 - Appartement d'accueil des Pélerins	26%	100%	9	15 750 €	83%	100%	7	2	15 000 €	750 €	AT déposée en attente retour	fin 2020	0
32	30 - Crèche Mosaïque	89%	100%	6	5 260 €	93%	100%	2	4	4 430 €	830 €	AT acceptée	1er semestre 2021	0
33	31 - Halte garderie et crèche familiale Mosaïque	87%	100%	5	1 700 €	87%	100%	0	5	0 €	1 700 €		1er semestre 2021	0
34	32 - JLN - Locaux associatifs de la Chêneraie	61%	100%	11	890 €	61%	100%	0	11	0 €	890 €	AT transmise avis DDTM le 05/03/2020	1er semestre 2021	0
35	33 - Ecole de musique	66%	100%	2	1 200 €	100%	100%	2	0	1 200 €	0 €	AT déposée en attente retour	fin 2020	1
36	34 - Maternelle Centre	70%	100%	19	26 680 €	95%	100%	16	3	17 050 €	9 630 €	AT déposée en attente retour	fin 2020	4
37	35 - Mairie	77%	100%	21	31 100 €	77%	100%	0	21	0 €	31 100 €	AT acceptée	2021	0

38	36 - Maison de quartier	37%	100%	7	12 925 €	37%	100%	0	7	0 €	12 925 €	restructuration en 2021 Agence postale intégrée à l'éco crèche (située dans le parc Arnstadt)		0
39	37 - Parc de l'Ermitage - Local boulistes	47%	100%	9	5 200 €	88%	100%	7	2	2 530 €	2 670 €	AT acceptée	fin 2020	0
40	38 - Parc de l'Ermitage - Salle de spectacle	57%	95%	23	23 125 €	64%	95%	4	19	8 545 €	14 580 €	AT refusée	1er semestre 2021	1
41	42 - Bureau Info Jeunesse (BIJ)	48%	69%	12	3 660 €	48%	69%	0	12	0 €	3 660 €	restructuration des locaux prévus fin 2021	2022	1
42	43.1 - Club house et vestiaires - Stade Jean Deycard	60%	100%	7	73 020 €	83%	100%	4	3	65 500 €	7 520 €		2022	0
43	43.2 - Court de tennis Stade Jean Deycard	65%	97%	11	13 780 €	65%	97%	0	11	0 €	13 780 €		2022	1
44	44 - Parc de la Chêneraie	91%	100%	1	8 520 €	91%	100%	0	1	0 €	8 520 €	Travaux réalisés par Bordeaux métropole		0
45	45 - Parc de l'Ermitage	49%	66%	3	2 000 €	49%	66%	0	3	0 €	2 000 €	Travaux réalisés par Bordeaux métropole		0
46	47 - Bureaux subaquatique et cyclisme	80%	93%	3	1 470 €	80%	93%	0	3	0 €	1 470 €	AT acceptée	1er semestre 2021	1
47	48.1 - Marché - local placier et local pédestre	54%	100%	2	1 040 €	77%	100%	1	1	50 €	990 €	AT acceptée	1er semestre 2021	0

48	48.2 - Sanitaire public - Rue Baudin	52%	100%	4	3 790 €	52%	100%	0	4	0 €	3 790 €	AT acceptée	1er semestre 2021	0
49	49 - Bois de l'Hippodrome	36%	100%	9	9 930 €	36%	100%	0	9	0 €	9 930 €	Travaux réalisés par Bordeaux métropole		0
50	50 - Parc Arnstadt	28%	100%	9	38 260 €	100%	100%	9	0	0 €	38 260 €	En cours de restructuration	2021	0

	MOYENNE GLOBALE	62%	96%	11	17 166 €	72%	96%							
	TOTAL			557	858 290 €			143	380	277 900 €	540 390 €			23

<u>Mission AMO</u> :

- Rédaction des autorisations de travaux
- Rédaction d'un programme de travaux
- Mise en conformité des établissements qui doivent être mis en accessibilité en 2019, 2020 et 2021
- Lancement, suivi et coordinations des travaux
- Facturation

Mise en accessibilité des 18 sites suivants :

2019

Tribune et vestiaires des écus
Ecole de musique
Local bouliste (Ermitage)
Eglise
Parc de la Chêneraie
Parc de l'Ermitage
Bois de l'hippodrome

2020

Salle de sport des écus (dojo)
Stade Jean Jaurès
Crèche Trotte menu
Cimetière (IOP)
Cimetière locaux
Appartement d'accueil des Pèlerins
AFB (Association des familles bouscataises)

2021

Pavillon
ALSH des écus
Centre administratif (CCAS, commissariat et co-working – incubateur d'entreprise)
Bouscat international / Art2scène

+ Réalisation des dossiers administratifs pour les sites à mettre en conformité en 2022 :

Stade des écus – BMX et club des municipaux
Ecole maternelle Jean Jaurès
Ecole primaire Jean Jaurès
Gymnase Bernard de la Filolie

Avancement de la mission AMO :

Nombre d'AT déposée : 10 dont - 3 AT acceptée :
Local bouliste (Parc de l'Ermitage) - 7 en cours d'instruction :
Tribune et vestiaires des écus, Ecole de musique, Eglise, Salle de sport des écus (dojo), Crèche Trotte menu, Cimetière locaux, Appartement d'accueil des Pèlerins, AFB, maternelle centre

Nombre d'AT en cours de rédaction : 4 (centre administratif, Art2scène, Pavillon, ALSH) dont le dépôt est prévu avant la fin de l'année 2020

Nombre d'attestation d'accessibilité prévues en :	
2020	10
2021	5
2022	4

Travaux en cours sur les sites suivants :

Tribune et vestiaires des écus	Reste travaux sur les douches et extérieurs (équipement escaliers)
Local bouliste (Ermitage)	Reste équipement marche
Eglise	Reste équipement marche + signalétique

Salle de sport des écus (dojo)	Reste travaux sur les douches et les extérieurs
Appartement d'accueil des Pèlerins	Reste signalétique et barre d'appui sur sanitaire
AFB (Association des familles bouscataises)	Reste l'équipement des escaliers et pose de pictogramme

Travaux finalisés sur les sites suivants :

Ecole de musique
Crèche Trotte menu
Cimetière locaux

d)Ligne D

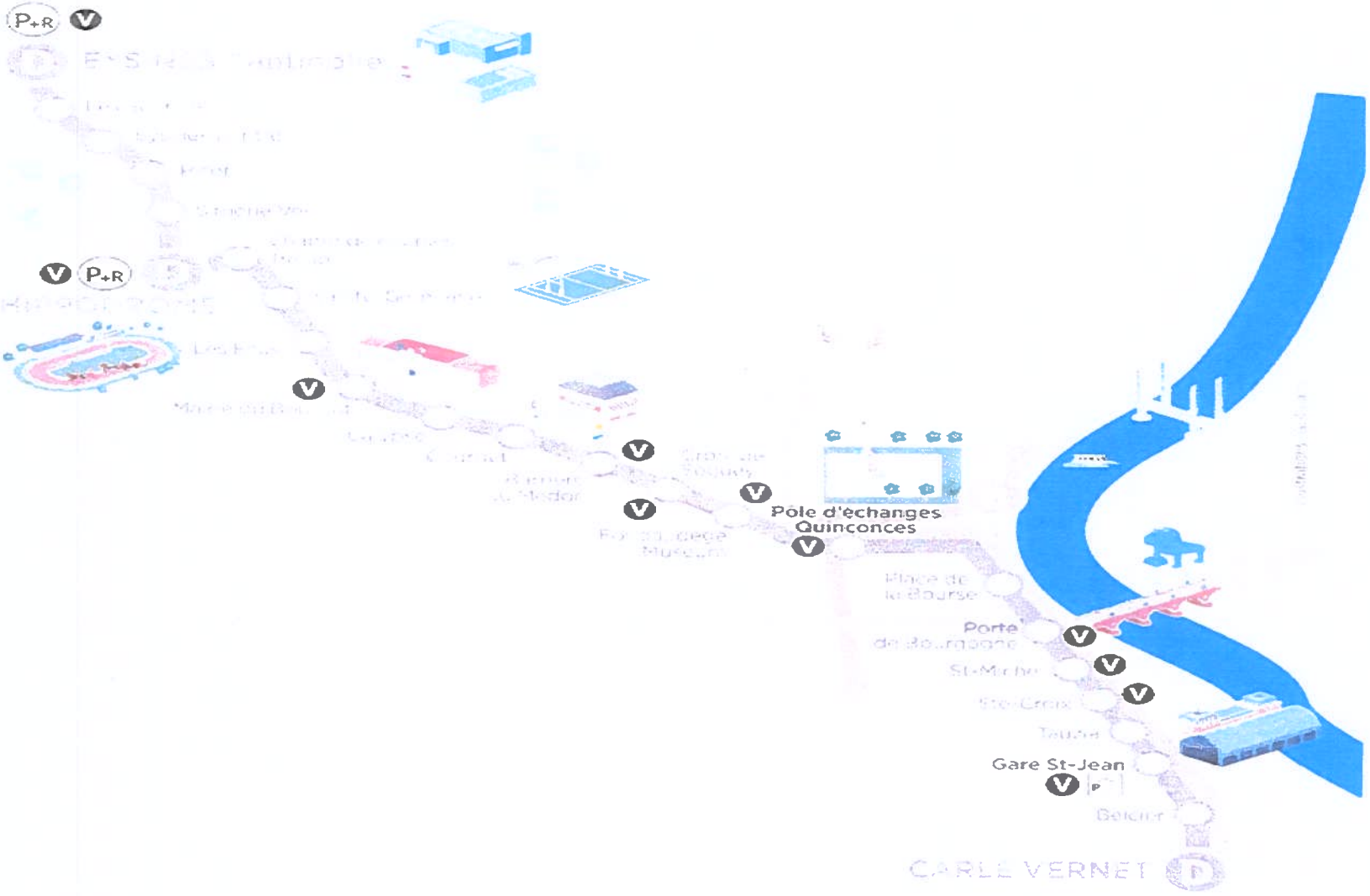
P+R
P+R
Pole d'échanges
Quinconces
Porte
Gare St-Jean
CARLE VERNET

e) Cartographie des places PMR